

## **A trois mois de la conférence de Hong Kong, la société civile africaine se concerta et émet des recommandations en direction des négociateurs**

*A mesure que la conférence ministérielle se rapproche et que la pression augmente, les organisations de la société civile africaine formulent plusieurs recommandations et préconisent une position commune en vue de Hong Kong.*

Réunie du 16 au 19 Août 2005 à Accra, sous l'égide du Réseau « Africa Trade Network », une centaine d'Organisations de la société civile (Osc) de l'ensemble du continent africain comprenant des organisations paysannes et de producteurs, des syndicats, des Ong, des mouvements et associations de femmes et de jeunes etc. se sont retrouvés pour mener une vaste discussion autour des questions en négociation au sein de l'organisation mondiale du commerce et dégager une position commune en perspective de la conférence ministérielle de Hongkong.

Commençant par une mise à niveau de l'ensemble des participants sur les sujets en discussion, la rencontre a vu la participation d'experts venus de Genève et de la sous-région qui ont fait des présentations de grande qualité qui ont, pour l'essentiel abordé l'état actuel des négociations, les positions mises sur la table par les différents membres, les enjeux de la conférence de Hongkong et la meilleure façon pour les pays africains d'y prendre part de façon avantageuse.

Les organisations de la société civile africaine actives dans le domaine du commerce, de l'agriculture et d'autres domaines voisins ont, à travers leur déclaration, réaffirmé le droit fondamental de mettre en œuvre des politiques favorables au développement des économies du continent et de préserver les droits sociaux et moyens de subsistance de la population. Au cours des deux dernières décennies, les institutions internationales telles que la Banque mondiale et le FMI ont mis en péril ces droits. Les politiques économiques de libéralisation et de déréglementation imposées par ces institutions ont entraîné l'effondrement des économies et des dégâts sociaux et environnementaux. De l'avis des Osc signataires de la déclaration, l'OMC apparaît actuellement comme une instance au sein de laquelle se poursuivent les desseins des institutions internationales en vue d'une

libéralisation au seul profit des multinationales.

Quatre années après le lancement du fameux programme de développement de Doha, aucun progrès notable n'a été réalisé au titre des préoccupations de développement des pays africains et d'autres pays en développement qui ont été pourtant proclamées comme étant les éléments essentiels du succès du programme de Doha. Les pays développés de l'OMC ont contrarié tout effort visant à corriger les déséquilibres fondamentaux du régime de l'OMC qui ont contribué au bouleversement des économies et des populations des pays africains et d'autres pays en développement et ont poursuivi leurs tentatives d'imposer les besoins de leurs propres économies et de leurs sociétés au reste du monde.

Plusieurs années de résistance des pays africains, et des pays en développement en général, ont conduit à l'échec de la conférence ministérielle de Cancun. Depuis, la logique du poids des deux mesures continue d'être la caractéristique fondamentale des négociations. Les pays industrialisés membres de l'OMC continuent de faire pression sur les pays en développement pour qu'ils prennent davantage d'engagements de libéralisation dans leurs secteurs industriels, agricoles et des services alors que ceux-ci s'obstinent à maintenir leurs avantages et protection.

A mesure que la conférence ministérielle de Hongkong se rapproche et que les tactiques de manipulation, les stratégies de division et la pression augmentent sur les pays africains, les organisations de la société civile africaine ont formulé plusieurs recommandations, qui peuvent constituer autant de repères pour les négociateurs.

Sur l'accès aux marchés pour les produits non agricoles, les Osc africaines ont exigé des gouvernements qu'ils défendent leur droit et leur

souveraineté dans la détermination et l'usage des droits de douane et d'autres politiques connexes qui sont des instruments de développement. Cela passe par un rejet des demandes de réductions tarifaires et de consolidation des droits existants à des taux bas qui ne permettront à l'avenir aucune action sur les politiques commerciales.

Concernant l'agriculture, principale source de revenu et de nourriture de la majorité de la population africaine, les organisations de la société civile appellent les pays africains à protéger leurs marchés comme le font les pays développés afin de préserver la sécurité alimentaire et le développement rural. De telles initiatives doivent passer par un refus de la baisse des droits de douane sur les produits agricoles et une reconnaissance explicite du droit de désigner des produits spéciaux et de mettre en place des mesures de sauvegarde pour tout pays africain qui en sent le besoin. La sempiternelle question des subventions a aussi été soulevée, et selon la société civile, elles doivent être purement et simplement supprimées conformément aux engagements pris par les pays développés.

En ce qui concerne les services, les Osc africaines ont dénoncé les politiques préconisées par le FMI et la BM dans le cadre des programmes d'ajustement structurels imposés aux pays africains et qui ont eu aujourd'hui pour résultat la déréglementation et la déstructuration du secteur des services dans ces pays. Les politiques de libéralisation et de privatisation ont eu pour conséquence de transférer les patrimoines nationaux aux entreprises étrangères sans augmenter pour autant le niveau d'accès des populations à la plupart des services de base : la santé, l'eau et l'éducation.

C'est pourquoi les Osc ont appelé les gouvernements africains à ne pas répondre aux demandes de libéralisation

*(suite à la page 23)*

plus poussée des pays développés et à résister à toute contrainte de prendre des engagements au titre de la libéralisation unilatérale qu'ils mettent en œuvre sous la pression du FMI et de la BM car cela peut les enchaîner à l'OMC et les rendre irréversibles.

Il est aujourd'hui reconnu que les pays africains ne pourront s'insérer avantageusement dans le commerce mondial ni prendre part effectivement aux négociations multilatérales sans une prise en compte effective et opérationnelle du traitement spécial et différencié, une plus grande attention à la question de la mise en œuvre des accords existants et une réinsertion des questions de développement au cœur des négociations.

Enfin, les Osc africaines ont apporté leur soutien à la déclaration des ministres du commerce de l'Union africaine produite lors de leur troisième session ordinaire tenue au Caire en juin dernier, en particulier sur leur demande de modification de l'article 24 du GATT en vue de la suppression de la clause de réciprocité dans les accords commerciaux régionaux.

Dénonçant le manque de transparence dans les méthodes et le processus de négociation ainsi que certaines pratiques non démocratiques qui sont en cours à l'OMC telles que les réunions mini-ministérielles et les réunions de petits groupes de pays dont les pays africains sont pour la plupart du temps exclus, les Osc recommandent aux pays sous-développés de garder la même unité qu'à Cancun afin d'éviter que leurs efforts ne soient sapés.

Sources : Notes Enda ; Déclaration finale ATN.